

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

03-02-2020 PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce trois (3) février de l'an deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque, Josée Leclerc, Michel Beaudette,  
Denise Morin, Rémi Kelley, Christian Mongrain Thériault.

Étaient présents également, Madame Marie-Josée Céleste, directrice générale.

015-2020 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,  
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:  
Point 6.8 Demande de lotissement de Pascal Corriveau

Proposition adoptée

016-2020 **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JANVIER 2020**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 janvier 2020 ainsi que les minutes de la séance extraordinaire du 22 janvier 2020 soient adoptées et signées telles que présentées

Proposition adoptée

**ADMINISTRATION ET FINANCE**

017-2020 **LISTE DES VENTES POUR DÉFAUT DE PAIEMENTS**

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

Que la directrice générale, Marie-Josée Céleste soit autorisée à envoyer une lettre recommandée, tel que prescrit par la procédure de la MRC ainsi qu'à envoyer la liste des personnes endettées pour taxes municipales à la MRC pour débiter les procédures.

Proposition adoptée

018-2020

### **COMPTES À PAYER**

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de janvier 2020 faites conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la liste des autorisations de paiement du mois de janvier 2020 au montant de 199 417.97\$ soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Proposition adoptée.

019-2020

### **DÉNEIGEMENT DU TOIT DU COMPLEXE MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** le toit du complexe municipal doit être déneigé;

**ATTENDU QUE** les employés municipaux ne disposent pas des équipements de sécurité requis et que le temps consacré au déneigement les rendraient indisponible à tout autre travail pour une période estimée à environ 4 jours.

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Remi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la directrice générale procède à une demande de soumission auprès de notre directeur des travaux public ainsi qu'auprès des contracteurs afin d'obtenir un pris pour les travaux à effectuer.

Proposition adoptée.

020-2020

### **DEMANDE DE L'OFFICE DE L'HABITATION LAC ABITIBI**

**ATTENDU QUE** l'office d'habitation Lac Abitibi à procéder à l'embauche d'une agente de bureau qualifiée à raison de 6 heures par semaines;

**ATTENDU QUE** présentement, la personne embauchée est rémunérée à raison de 20\$/heures, que la SHQ n'alloue pas plus de 21.50\$/heures et que la personne embauchée requière un montant de 25\$/hrs

**ATTENDU QU'IL** est difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée, fiable et efficace à raison de 6 heures par semaines

**ATTENDU QUE** l'augmentation représente pour la municipalité de Dupuy un montant de 132\$/année

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Dupuy défraie la différence au même titre que les municipalités faisant partie du regroupement.

Proposition adoptée

021-2020

**DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTES DOLLORAMA**

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Kemi Kelley.  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Dupuy dépose une demande auprès du marchand; Dollarama pour l'ouverture d'un compte.

Proposition adoptée.

**APPUIS, CONTRATS ET MANDATS**

022-2020

**ENTENTE INTERMUNICIPALE D'EXPERTISE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité fait partie d'une étude de possibilité de regroupement de services municipaux pour les municipalités de La Sarre, Macamic, Palmarolle, Dupuy et La Reine. Le nom utilisé pour ce regroupement de services est « Entente intermunicipale d'expertise »;

**ATTENDU QUE** Les types d'ententes intermunicipales approuvées par le MAMH sont la fourniture de services, la délégation de compétences et la régie intermunicipale. Le type d'entente retenu pour l'étude en cours est la « fourniture de services »;

**ATTENDU QUE** l'étude porte initialement sur le service de traitement des eaux, sans s'y limiter. Les Municipalités de La Sarre et Macamic seraient des fournisseurs de services. Leurs employés respectifs travailleraient ensemble afin d'assurer le service pour toutes les municipalités parties prenantes à l'entente.

**ATTENDU QU'** un service de coaching externe serait utilisé à court terme afin d'aider les deux surintendants à assurer la gestion du service. Le coût de ce service serait réparti à part égale entre les municipalités.

**ATTENDU QUE** des frais fixes doivent être calculés afin de tenir compte des coûts pris en charge par la Ville de La Sarre, qui serait la Ville gestionnaire de l'entente, et la Ville de Macamic qui est un fournisseur de services. Ces frais fixes seraient répartis à part égale entre les municipalités.

**ATTENDU QUE** un comité intermunicipale devra être formé (un membre par municipalité) afin d'assurer la gestion globale de l'entente;

**ATTENDU QUE** plusieurs discussions et scénarios de coûts ont été faits. Les scénarios retenus présentent la fourchette des coûts suivants :

**Hypothèse sans embauche - ajout de 5 heures d'un employé de Macamic et 10 heures pour les employés de La Sarre :**

	Macamic	La Sarre	La Reine	Dupuy	Palmarolle	Total
Heures totales horaire des employés	75	80	0	0	0	155
Heures d'utilisation du nouvel employé en eaux	1	6	11	11	11	40
Coaching	5 460,00	5 460,00	5 460,00	5 460,00	5 460,00	<b>27 300,00</b>
Employés actuels	170 719,34	192 347,15				<b>363 066,49</b>
Taux horaires utilisés (moyenne de chaque ville)	43,77	46,24				
Employé supplémentaire en eaux	2 299,55	13 797,30	25 295,04	25 295,04	25 295,04	<b>91 981,97</b>
Taux horaires utilisés (taux moyen de tous les employés)	44,22	44,22	44,22	44,22	44,22	
Frais de gestion de l'entente 5 %	4 550,48	4 550,48	4 550,48	4 550,48	4 550,48	<b>22 752,42</b>
Total	183 029,37	216 154,93	35 305,53	35 305,53	35 305,53	<b>505 100,88</b>
Coûts actuels	(170 719,34)	(192 347,15)	(7 800,00)	(7 173,40)	(15 000,00)	<b>(393 039,89)</b>
Partage des frais gestion par employé	(9 100,97)	(13 651,45)				<b>(22 752,42)</b>
Perte de revenus contrat Palmarolle	15 000,00					<b>15 000,00</b>
<b>Coûts additionnels-Année 1</b>	<b>18 209,06</b>	<b>10 156,33</b>	<b>27 505,53</b>	<b>28 132,13</b>	<b>20 305,53</b>	<b>104 308,57</b>
<b>Coûts additionnels-Année 2</b>	<b>12 749,06</b>	<b>4 696,33</b>	<b>22 045,53</b>	<b>22 672,13</b>	<b>14 845,53</b>	<b>77 008,57</b>

	Macamic	La Sarre	La Reine	Dupuy	Palmarolle	Total
Heures travaillées	70	70	5	5	5	155
Taux horaire utilisé	43,77	46,24	44,22	44,22	44,22	
Coaching	5 460	5 460	5 460	5 460	5 460	27 300
Techniciens en eau actuels(taux d'utilisation actuel)	159 338	168 304				327 642
Techniciens en eau - heures avec le Centre d'expertise			11 498	11 498	11 498	34 493
Frais de gestion de l'entente	3 621	3 621	3 621	3 621	3 621	18 107
Total	168 419	177 385	20 579	20 579	20 579	407 542
Coûts actuels	(170 719)	(192 347)	(7 800)	(7 173)	(15 000)	(393 040)
Partage des frais de gestion par employé géré	(9 053)	(9 053)				(18 107)
Perte de revenus contrat Palmarolle	15 000					15 000
<b>Coûts additionnels - Année 1</b>	<b>3 647</b>	<b>(24 015)</b>	<b>12 779</b>	<b>13 406</b>	<b>5 579</b>	<b>11 395</b>
<b>Coûts additionnels - Année 2</b>	<b>(1 813)</b>	<b>(29 475)</b>	<b>7 319</b>	<b>7 946</b>	<b>119</b>	<b>(15 905)</b>

**ATTENDU QU'** afin de tester l'entente intermunicipale d'expertise, l'hypothèse sans embauche permet de s'assurer du bon fonctionnement de l'entente, sans avoir le risque et les coûts reliés à l'embauche d'une ressource;  
**ATTENDU QUE** le nombre d'heures utilisés pour le calcul des coûts ne limite pas l'utilisation des municipalités. Les heures seront ajustées à la réalité (selon la demande et la disponibilité) afin d'assurer un service adéquat pour toutes les municipalités;

**ATTENDU QUE** les coûts présentés dans les tableaux ci-haut correspondent à des estimations. Ces montants devront être ajustés à la réalité à chaque fin d'année, ou avant selon les volontés des parties prenantes. Une évaluation de la méthode de calcul pourra être faite après la première année du projet, ou avant selon les volontés des parties prenantes.

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité de Dupuy signifie son intérêt à poursuivre les négociations en vue d'une entente.

Proposition adoptée.

023-2020

**RENOUVELLEMENT MANDAT; MEMEBRES COMITÉ DÉVELOPPEMENT; MEMEBRE DU CONSEILS (1ANS)**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder au renouvellement du membre du conseil au sein du comité de développement de Dupuy;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil reconduisent le mandat de Christian Mongrain-Thériault jusqu'en février 2021.

Proposition adoptée.

024-2020 **RENOUVELLEMENT MANDAT; MEMEBRES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME; MEMEBRE DU CONSEILS (1ANS)**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder au renouvellement d'un membre du conseil au sein du comité de développement de Dupuy;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil nomment Christian Mongrain-Thériault à titre de membres du Comité de développement de Dupuy pour un mandat d'une année, tel que le stipule le règlement à cet effet;

Proposition adoptée.

025-2020 **IMPLICATION AU SEIN DE LA TABLE DES AÎNÉS D'ABITIBI-OUEST**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dupuy nomme un membre du conseil au sein de la table des aînés à titre de représentant(e) d'Abitibi-Ouest.

Il est proposé par Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par Michel Beaudette,  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** Madame Denise Morin, conseillère soit nommée à titre de représentante de la municipalité de Dupuy à la Table des aînés d'Abitibi-Ouest.

Proposition adoptée.

026-2020 **AUTORISATION DE LA MUNICIPALITÉ À CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DIVULGUE LES RENSEIGNEMENTS QU'ELLE LUI TRANSMET ANNUELLEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU (Q-2, R-14)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (C-6.2) établit le caractère collectif des ressources en eau ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Dupuy souscrit au caractère collectif des ressources en eau, y compris quant aux informations relatives à ses propres prélèvements ;

**CONSIDÉRANT QUE** les entreprises privées de l'Abitibi-Témiscamingue ont déjà fait preuve de leadership en autorisant le gouvernement du Québec à divulguer les informations relatives à leur prélèvement ;

**CONSIDÉRANT** la demande de la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité autorise le gouvernement du Québec à divulguer sur demande les renseignements qu'elle lui transmet annuellement en vertu du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (Q-2, r. 14).

**QUE** la municipalité transmette copie de la présente résolution à la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue.

Proposition adoptée.

027-2020

**FERMETURE TEMPORAIRE 1<sup>ERE</sup> RUE OUEST**

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité autorise la fermeture temporaire de la 1ere rue Ouest dans le cadre du carnaval d'hiver, activité extérieure du centre récréatif de Dupuy le 22 février 2020. En cas de mauvaise température l'activité sera reportée au lendemain.

Proposition adoptée

028-2020

**CHANGEMENT D'UTILISATEUR CLIC SÉCUR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**QUE** Marie-Josée Céleste, Directrice Générale et secrétaire trésorière soit autorisé à signer, au nom de la société, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

**QUE** le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

**EN CONSÉQUENCE,** les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus :

[ ] Rémi Jean, Dupuy le 3 février 2020.

[ ] Josée Leclerc, Dupuy le 3 février 2020.

**CONSIDÉRANT QUE** tous les administrateurs de la société [Municipalité de Dupuy] qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont signée, elle est adoptée et entre en vigueur le 01 janvier 2020. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,  
Et résolu à l'unanimité :

Proposition adoptée.

029-2020

#### **DEMANDE DE LOTISSEMENT DE PASCAL CORRIVEAU**

La municipalité a appuyé à deux reprises les demandes à la CPTAQ concernant ce dossier; il s'agit de faire une opération cadastrale

Il est proposé par la conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

Proposition adoptée.

#### **AFFAIRES DU MAIRE**

- Élection : préfet; préfet suppléant; membre du comité administratif
- Couverture cellulaire – internet haute vitesse
- Présentation M.R.C. 2020
- Journée de la persévérance scolaire

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

Demande de la salle du : 2, avenue du chemin de fer (pompiers); Lui répondre par écrit.

#### **AFFAIRES DES CONSEILLERS**

##### **DENISE MORIN;**

- Table des aînés de l'Abitibi-Ouest.
- Porte ouverte maison St-André.
- Guide des résidences personnes âgées.
- Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des aînés le 15 juin 2020.

030-2020

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19 heures 23.

Proposition adoptée.

*Rémi Jean*

---

Rémi Jean  
**MAIRE**

*Marie-Josée Céleste*

---

Marie-Josée Céleste  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE**